

Département  
HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement  
MULHOUSE-SUD

SEANCE DU 29 AVRIL 2026

Nombre de  
Conseillers élus  
15

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril  
Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach  
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,  
sous la présidence de Monsieur le Maire, Aurélien MEROT

Conseillers en  
fonction  
15

Présents : Mme Priscille BAKAJ - M. Jean-Marc JUND, Mme Nadine CHOLLEY, Adjoints - M. Francis BACH - M. Olivier BAZILLE - Mme Sophie TSCHIRHART - Mme Séverine SEMAL - Mme Violaine FUETTERER - Mme Laurence KILKA - M. Ugo MORONI - M. Robin HARTMANN - M. Hervé DECOURSIERE - M. Patrick JENNY

Conseillers  
présents  
14 + 1 procuration

Absent excusé et non représenté : /

Absent : /

A donné procuration : Mme Carole CAVELTI à M. Hervé DECOURSIERE

Mme Priscille BAKAJ a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

#### 4. Travaux

##### 4.1. Aménagement de sécurité de la RD 21 et de la rue de l'Eglise : Nomination d'un coordonnateurs SPS

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de mettre en place une coordination en matière de sécurité et de protection de la santé dans le cadre des travaux d'aménagement de sécurité de la RD21 et de la rue de l'Eglise.

Vu les consultations réalisées des sociétés :

- CSPS REININGUE 1 180,- € H.T.
- REALBATI C.S.P.S. 2 400,- € H.T.
- APAVE 1 432,- € H.T.

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- **décide** de missionner l'entreprise CSPS REININGUE , 4 rue des Prés – 68950 REININGUE pour la mise en place de la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé dans le cadre des travaux d'aménagement de sécurité de la RD21 et de la rue de l'Eglise pour un montant de 1 180,- € H.T.,

- **de conclure** le marché de service pour une durée commençant à l'émission d'une lettre de commande et pendant toute la durée du marché public de travaux d'aménagement de sécurité de la RD21 et de la rue de l'Eglise,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

BRUEBACH le 30 avril 2026

La Secrétaire de séance,  
Priscille BAKAJ



Le Maire,  
Aurélien MEROT

